

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5200>



# Le journal TZR d'octobre 2016

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - TZR -



Publication date: mardi 18 octobre 2016

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

# Des TZR debout

Editorial du journal

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

## Le journal spécial TZR d'octobre 2016

Faut-il s'habituer à dire qu'il n'y a pas suffisamment de TZR ? Faut-il trouver normal que, par conséquent, les affectations multiples, lointaines, difficiles sur un plan pratique comme sur un plan pédagogique, soient le lot fatal des TZR ? Et si oui, s'il est incontournable et peut-être acceptable de fournir ces efforts, combien de temps est-ce possible ? combien de rentrées sans finir par perdre le goût de notre métier, ou par le trouver trop amer ?

Le constat reste trop dur pour les TZR, ils sont toujours moins nombreux, on leur en demande donc plus en niant une réalité qui devrait être plus humaine que mathématique. Et s'il est vrai que pour certains cela ne dure que deux ou trois ans, ces deux ou trois ans peuvent être trop éprouvants, et pour d'autres, la situation dure et pèse lourdement sur l'idée même de ce qui est pour les autres "une carrière". Alors en retour des efforts d'adaptation, de trajets et parfois d'hébergement, en retour de ce manque de sérénité pédagogique et de projection dans l'avenir d'un établissement, qu'entendent les TZR ? Qu'ils ont des indemnités, qu'ils ont des bonifications "spécifiques" pour les mutations intra, des ressources pédagogiques en ligne, et ... qu'ils n'ont qu'à bien se tenir, surtout s'ils sont célibataires, car ça ne va pas s'arranger.

Des indemnités ? Chose normale vu les efforts fournis et que dire du temps passé à réclamer son dû pour les trajets effectués ? Des bonifications ? Seuls les TZR en début de carrière, pacsés et prêts à muter sur vœux larges trouvent compensation à leurs efforts, les autres voient les années passer sans reconnaissance de l'usure liée à la répétition d'un effort et sans réelle perspective, car après des années, un TZR souhaite souvent tout risquer, oui, mais sur un vœu établissement...

Tout le monde le sait, alors à quoi tient ce sentiment d'injustice ? s'il y avait plus de postes, les TZR y accéderaient-ils ? Le sentiment d'être un "prof de seconde zone" vient-il du fait d'être corvéable sans merci, ou découle-t-il des années de service sans récompense au sens propre du terme ? Pédagogiquement, les efforts sont énormes, sur un plan relationnel on ne peut ou veut mesurer l'impact de la fonction TZR sur le bien-être au travail, et d'un point de vue pratique, pour une affectation "facile", combien d'années de galère ?

Autant de questions que nous nous sommes posés, en stage TZR l'an dernier comme au fil de l'année scolaire .Il faut oser poser ces questions difficiles, oser apporter des réponses ! Les TZR se taisent, trop occupés "à assurer". D'un certain point de vue, il n'y a pas plus éloquent que ce silence désespéré face à un système qui ne veut pas les entendre. Le SNES-FSU est là pour les conseiller, les accompagner, et les aider à rester acteurs et force de proposition dans la vie de notre académie. Beaucoup de TZR ont le sentiment qu'on les prive d'une part de leur dignité de professeurs, parfois même d'être humains en les traitant comme des "sparadraps" dont on a besoin en urgence ici, ou là. Le seul moyen de résister à cette violence institutionnelle, le seul moyen de rester debout sans nier que l'on est éprouvé, c'est de ne pas les laisser parler à notre place.

Alors on compte sur vos appels, vos courriers, vos visites, vos témoignages, votre participation aux stages. Prendre sur soi, d'accord, mais jusqu'où ? Parlons-en !